

Conjoncture "Lu dans la presse"

Mars 2014

L'équipe du centre de documentation d'ATD Quart Monde sélectionne, organise et rend accessible au public des articles publiés dans la presse belge. L'ensemble de ces coupures de journaux constituent un fond unique intitulé "Droit de l'Homme et pauvreté". Chaque mois, dans Partenaire ou sur notre site internet (www.atd-quartmonde.be), découvrez en quelques lignes comment les médias ont traité la question de la pauvreté.

- La pauvreté n'en finit pas de progresser. En Belgique elle continue à toucher de plein fouet certaines catégories de population, comme les familles mono-parentales et les enfants. En Belgique, 15,3% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Et la précarité ne frappe plus uniquement les pauvres. (*L'Avenir 19/03/2014 - Le Soir 29/03/2014 - La Libre Belgique 21/03/2014*)

- Travailler et malgré tout être pauvre, c'est inacceptable. Ce phénomène s'amplifie dans le secteur du nettoyage. Les travailleurs sont mis sous pression pour être compétitifs en prestant moins d'heures. C'est une spirale infernale dont les travailleurs sont victimes. Il devient vite difficile de joindre les 2 bouts quand on gagne à peine 1100 euros. Il est inacceptable que les gens qui travaillent soient malgré tout pauvres. C'est celui qui est en bas de la chaîne qui paie les pots cassés. (*Syndicats 14/03/2014*)

- Plan hiver prolongé... Les 56 familles hébergées par le Samu-social (Bruxelles) obtiennent un délai jusque fin juin. Un accord de principe est annoncé pour l'augmentation structurelle de l'accueil tout au long de l'année. (*Le Soir 21/03/2014 - La Libre Belgique 21/03/2014*)

- Chasse au chômage pas aux chômeurs. 55 000 demandeurs d'emploi risquent de se retrouver sans allocation de chômage en fin d'année. Notre pays compte 640 000 personnes sans emploi. En 2011, 4 demandeurs d'emploi sur 10 se trouvaient à la limite du seuil de pauvreté. Et le chômage est dramatique chez les jeunes. Il s'agit d'une mesure d'économie gouvernementale. (*Syndicats 28/02/2014*)

- Forte augmentation des minimexés. Toutes les régions sont touchées. Le nombre de minimexés aidés par les CPAS des communes a augmenté de 3,3% entre janvier et octobre par rapport à la même période en 2012. Pour l'ensemble du pays il y a eu en 2013, 98 401 minimexées. (*Le Soir 27/02/2014*)

- Augmenter les bas revenus. Les CPAS de Wallonie, Flandre et Bruxelles appellent les futurs gouvernements qui seront constitués après les scrutin du 25 mai à augmenter les bas revenus jusqu'au seuil de pauvreté. Actuellement de nombreuses allocations sont trop basses pour pouvoir en vivre, soulignent-ils. Ils mettent aussi en garde face aux mesures d'économies annoncées sur les allocations de chômage. (*Métro 13/03/2014*)

- Les Sans-papiers soignés. Chaque année de nombreux sans-papiers bénéficient de l'aide médicale urgente. Une aide financée par les CPAS qui est ensuite remboursée par le fédéral. (*La Capitale 22/03/2014*)

- La santé des patients ne dépend pas uniquement des soins qui leur sont administrés. Une affirmation désormais vérifiée puisque le Centre médical d'action Renfort de Molenbeek, initié par le PTB, a révélé les résultats de son enquête sur les conditions de vie et de logements de leurs patients. (*Le Soir 22/03/2014*)

- Logement social. Vague d'expulsions après la trêve hivernale. A Charleroi, la Sambrienne met en œuvre une vague d'expulsions : 30 familles sont menacées. La fin de la trêve hivernale fera des victimes partout.

En Wallonie, 950 expulsions ont été prononcées en 2011 dans le logement social, et 360 ont été appliquées. (*L'Avenir 20/03/2014*)

- Sanctions en vue pour les communes récalcitrantes au logement social. La chambre des recours a entendu les communes qui refusent leurs obligations. A la fin de la législature 2004-2009, le gouvernement Wallon avait mis en place des obligations de création de logement publics. Chaque commune devait atteindre 10% de logements publics. (*La Libre Belgique 27/02/2014*)

- Il y a 20 ans, la Belgique coulait dans la Constitution un droit fondamental : celui du droit au logement. Vingt ans plus tard la situation a empiré dénoncent les associations. Elles plaident pour la constitution de beaucoup plus de logements à caractère social pour les ménages à revenu limité. (*La Libre Belgique 26/02/2014*)

- Un Fonds pour les plus démunis. L'aide européenne à destination des plus vulnérables s'élèvera à 3,5 milliards d'euros jusqu'en 2020. L'accord est désormais adopté par le parlement européen. Les Banques alimentaires sont-en partie rassurées. (*En Marche 06/03/2014*)

- Un décret sur les invendus alimentaires. Le parlement Wallon a approuvé une proposition de décret habilitant le gouvernement à obliger les surfaces alimentaires à proposer leurs invendus consommables aux banques alimentaires. Le parlement Bruxellois a adopté à une large majorité une proposition d'ordonnance destinée à adapter les règles pour leur permettre de proposer les invendus alimentaires aux organisations actives dans le secteur de l'aide alimentaire. (*Métro 13/03/2014 et 17/03/2014 - La Libre Belgique 15/03/2014*)

- ATD Quart Monde veut une Europe vraiment sociale. La 13e Université populaire Quart Monde européenne a réuni 250 militants en situation de grande précarité accompagnés d'élus, de citoyens solidaires, de professionnels et de syndicaliste d'une dizaine de pays. "A force de s'ingénier à démanteler notre modèle social, l'ultra-libéralisme peut désormais crier victoire", s'indigne l'avocat George de Kerchove. (*La Vie 13/03/2014*)

Gérard Vanhoof

<p>Les ressources du centre de documentation d'ATD Quart Monde sont consultables sur rendez-vous. Avenue Victor Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles. Tél. : 02/650.08.70 L'équipe du centre de documentation est entièrement composée de bénévoles et cherche actuellement à se renouveler. N'hésitez pas à la rejoindre !</p>
--